80e ANNEE. — N° 72. MERCREDI 19 JUIN 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Pensons à la France

Comment dire les sentiments dans lesquels nous avons entendu l'annonce de la défaite ?...

Nous voilà de nouveau des vaincus ! Chacun s'est senti frappé d'une déchéance qui le faisait changer de figure et de rang dans le monde !

On nous a fait annoncer ça par le maréchal Pétain et tandis que la voix brisée de ce grand chef, plein d'une gloire si pure et si noblement humaine, nous disait l'atroce réalité, sur toute la France à la fois s'abattait comme un voile de deuil et de consternation. Il semblait que nous sombrions dans un naufrage qui emportait quelque chose de plus que la vie même, qui nous enlevait toutes nos raisons de vivre.

Ah ! on l'a éprouvé à ce moment-là ce que c'est que la Patrie et l'on a comme découvert d'un seul coup tout ce qui nous manquerait si elle venait à nous manquer.

***

Oui, on savait, on voyait que la situation était grave. On avait mesuré l'importance des coups que l'injuste destin nous avait portés et l'incroyable série de chances dont l'adversaire avait bénéficiées.

Ce franchissement presque subit de la Meuse par l'attaque allemande. Cette trahison de Léopold III qui nous a fait perdre une énorme quantité de matériel et des combattants par centaines de mille. Cette tactique perfide des Italiens qui a retenu loin de la bataille une grande partie des forces franco-britanniques. Tout cela grâce à quoi toutes les armées concentrées de l'Allemagne combattaient contre une moitié de l'armée française, tout a favorisé le succès allemand, tout lui a permis de s'assurer le triomphe rapide dont il avait besoin.

Oui, on voyait tout cela, mais on ne voulait pas céder ! On luttait contre l'évidence, on voulait se persuader chaque jour que le lendemain apporterait la récompense due à l'héroïsme presque surhumain de nos soldats.

Et malgré tout, malgré la prise de Paris, malgré le désarroi qui se manifestait depuis quelques jours au gouvernement, malgré les signes accumulés du désastre prochain, on se refaisait tous les soirs une confiance nouvelle pour le prochain avenir. Même lorsque Pétain remplaça Paul Reynaud on voulut s'accrocher à l'espoir que c'était pour donner un élan nouveau à la Défense Nationale.

Mais non ! C'était pour couvrir l'humiliation française d'un nom partout respecté et que l'honneur d'une victoire passée vînt atténuer un peu la honte de la défaite présente.

***

Je crois qu'il n'est pas possible à un grand pays, à un peuple fier et justement fier de son histoire, de son rôle éminent dans le monde, de ses gloires en tous les domaines, d'un peuple représentant la plus haute civilisation de l'humanité, je crois qu'il ne lui est pas possible de ressentir une plus profonde, une plus amère douleur !

Notre France ! Notre noble et beau pays ! Comme nous l'aimons davantage encore dans ses heures de détresse. Ah ! il n'est pas besoin de mots, il n'est pas besoin d'éloquence à présent pour rendre cruellement sensible à chaque Français la réalité, la réalité vivante de la Patrie, sa beauté, sa grandeur, ses bienfaits ! Comme la vie est douce chez elle et comme elle est maternelle à ses enfants... même ingrats.

Maintenant que blessée, gisante sur les champs de bataille, la France ne peut plus se défendre et que nous sommes livrés à l'adversaire, on sent combien elle était protectrice.

***

Eh ! bien, c'est à elle qu'il faut penser. Il n'est pas un Français qui puisse espérer se faire un sort à part de celui qui serait fait à la France. C'est le devoir de tous les bons citoyens de travailler à préserver notre pays d'une débâcle intérieure qui viendrait achever l'œuvre de l'ennemi. La déclaration du maréchal Pétain insiste avec raison sur ce point capital. Il faut s'unir, se grouper, se serrer. Le moment n'est pas aux querelles, aux disputes, aux divisions qui sont la cause de tous nos malheurs. C'est en nous préservant des discordes intestines que nous réserverons l'avenir.

Hélas ! Nous n'avons pas su épargner la défaite à notre pays, préparons du moins sa restauration.

Emile LAPORTE.

COMMUNIQUE DU 17 JUIN AU SOIR

La bataille s'est poursuivie sur l'ensemble du front et sur le cours moyen de la Loire. De terribles combats se sont livrés à Orléans et dans la région de La Charité-sur-Loire. Des détachements ennemis ont été contenus sur le canal latéral de la Loire. A l'Est de la Loire, des éléments ennemis ont progressé au delà d'Autun. En Bourgogne, des éléments sont entrés à Dijon. En France-Comté ils ont atteint le Doubs et ont lancé des éléments motorisés vers le Jura.

Sur tous les points de combat, nos troupes se battent avec la même bravoure pour l'honneur du drapeau.

Informations

Communiqué officiel

N° 574, 16 juin (soir). — Les attaques ennemies se sont répétées aujourd'hui sur tout le front de bataille.

A l'ouest de Paris, dans la région de Laigle et de la Ferté-Vidame, ses efforts ont été contenus par nos troupes qui ont exécuté des contre-attaques locales.

Au sud-est de Paris l'ennemi a continué sa progression, il a franchi la Seine dans les environs de Melun et de Fontainebleau.

Il a, d'autre part, poussé au delà d'Auxerre des éléments d'avant-garde dans la direction de Clamecy et d'Avallon.

Au sud du plateau de Langres, ses colonnes blindées et motorisées ont atteint la région au nord de Dijon et la Saône en amont de Gray. Des éléments légers ont franchi la rivière.

En Lorraine et en Alsace, les mouvements prescrits par le commandement français s'exécutent conformément aux ordres donnés.

Pendant les deux derniers jours de nombreux combats aériens ont été livrés en particulier dans la journée du 15 ; le sergent-chef Le Gloan a abattu, à lui seul, au cours d'une même sortie, cinq avions italiens, dont trois chasseurs et deux bombardiers.

N° 575, 17 juin (matin). — Les combats continuent dans la région de Laigle et de Châteaudun ainsi que sur la ligne de la Loire et au sud d'Avallon.

L'ennemi a franchi la Saône en certains points et progresse dans la direction du Doubs.

La situation est sans changement en haute Alsace où l'ennemi n'a pas réussi à franchir le canal du Rhône au Rhin.

Texte officiel de la réponse de M. Roosevelt au message de M. Reynaud

« Je vous envoie ceci en réponse à votre message, dont vous êtes assuré, j'en suis convaincu, qu'il a été étudié par nous dans l'esprit le plus sérieux et le plus amical à la fois.

« En premier lieu, laissez-moi vous répéter que le peuple américain et son gouvernement contemplent avec une admiration sans cesse croissante le splendide courage avec lequel les armées françaises résistent à l'invasion sur le sol français.

« Je voudrais souligner aussi, dans les termes les plus emphatiques, que le gouvernement des Etats-Unis, multipliant tous les efforts possibles dans les conditions actuelles, a permis aux armées alliées d'obtenir, pendant les semaines qui viennent de s'écouler, des aéroplanes, de l'artillerie et des munitions de toutes espèces, et qu'aussi longtemps que les gouvernements alliés continueront la résistance, il redoublera d'efforts dans cette direction.

« Je crois possible d'affirmer qu'avec chaque semaine qui vient du matériel de guerre supplémentaire sera dirigé sur les nations alliées.

« Conformément à sa politique, qui consiste à ne pas reconnaître les résultats des conquêtes territoriales effectuées au moyen d'une agression militaire, le gouvernement des Etats-Unis n'admettra la validité d'aucune tentative pour diminuer par la force l'indépendance et l'intégrité territoriale de la France.

« En ces heures si cruelles pour le peuple français et pour nous-même, je vous envoie l'assurance de ma plus profonde sympathie et je puis vous certifier que, aussi longtemps que le peuple français continuera la défense de sa liberté, qui est celle aussi des institutions populaires à travers l'univers, il peut être assuré que matériel et approvisionnements lui seront envoyés des Etats-Unis en quantités et en variétés sans cesse croissantes.

« Je sais que vous comprendrez que ces déclarations n'entraînent aucun engagement d'ordre militaire. Seul, le Congrès peut prendre de tels engagements. »

L'ANGLETERRE CONTINUE LA LUTTE

Prenant la parole à la B.B.C., hier lundi, M. Winston Churchill a déclaré que l'Angleterre continuerait la lutte quoi qu'il advienne.

MUSSOLINI A RENCONTRE HITLER

Mussolini a quitté Rome hier soir accompagné de nombreux conseillers pour rencontrer le chancelier Hitler.

Dans quelques heures nous serons fixés sur les résultats de l'entrevue.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

La propagande allemande s'efforce de minimiser l'action soviétique dans la Baltique, qui peut-être légitimement inquiéta certains milieux allemands.

La presse commente uniformément l'action soviétique : la Russie renforce ses positions légales et la façon dont elle le fait ne nous regarde pas. Par ailleurs, il s'agit d'une affaire exclusivement russo-lithuanienne qui ne nous touche pas.

L'action soviétique fut cependant préparée il y a quelques mois déjà par de larges concentrations de troupes à Suvaiki, sur l'ancienne frontière polono-lithuanienne, au moment précis où les Allemands concentrèrent à Memel des troupes que l'on supposait alors destinées à la Norvège.

Il apparaît que ce fut en réalité des deux côtés une action préventive réciproque, et que Moscou choisit le moment où l'Allemagne est très occupée en France pour établir un avant-poste puissant et une base éventuelle de départ contre l'Allemagne, et, comme dit le *Stockhom Tidningen*, aux portes mêmes de l'Allemagne. Il est évident que la Lithuanie fut attaquée en premier lieu, car elle est plus proche de l'Allemagne que les deux autres Etats baltes, qui subiront le même sort dès que l'U.R.S.S. le voudra.

L'impression recueillie chez les politiciens revenus de Moscou est que la Russie envisage sans enthousiasme l'éventuelle hégémonie italo-allemande en Europe et ils soulignent le changement d'attitude de la Russie qui se produisit récemment en faveur des Alliés, conformément au dernier manifeste du Komintern de septembre dernier.

On apprend de Kaunas que les négociations russo-lithuaniennes relatives au nouveau régime de la Lithuanie se poursuivent et qu'on envisage la possibilité du départ du président Smetona.

D'autre part, on apprend qu'environ trente divisions, comprenant des troupes de choc, sont actuellement en Lithuanie. On signale, en outre, des mouvements de troupes soviétiques de la frontière de Bessarabie vers la Pologne et le nord.

L'ÉMOUVANT APPEL DU MARÉCHAL PÉTAIN AU PEUPLE DE FRANCE

FRANÇAIS,

A l'appel de M. le Président de la République, j'assume, à partir d'aujourd'hui, la direction du gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ;

Sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés ;

Sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander ;

Sûr de la confiance du peuple tout entier ;

Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.

C'EST LE CŒUR SERRE QUE JE VOUS DIS AUJOURD'HUI QU'IL FAUT CESSER LE COMBAT.

JE ME SUIS ADRESSE CETTE NUIT A L'ADVERSAIRE POUR LUI DEMANDER S'IL EST PRET A RECHERCHER AVEC MOI, ENTRE SOLDATS, APRES LA LUTTE ET DANS L'HONNEUR, LES MOYENS DE METTRE UN TERME AUX HOSTILITES.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leurs angoisses pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la Patrie.

LE CABINET PAUL REYNAUD A DÉMISSIONNÉ

Le Cabinet Paul Reynaud a démissionné. Le Maréchal Pétain est chargé de former le nouveau Gouvernement.

LE NOUVEAU CABINET

Appelé par le Président de la République, M. le Maréchal Pétain a arrêté ainsi qu'il suit la liste de ses collaborateurs :

Président du Conseil : Maréchal PÉTAIN.

Ministre d'Etat, vice-président : M. Camille CHAUTEMPS, sénateur.

Ministre de la Justice : M. FRÉMICOURT, premier président à la Cour de Cassation.

Défense nationale : Général WEYGAND.

Guerre : Général COLSON.

Marine et marine marchande militaire : Amiral DARLAN.

Air : Général PUJO.

Affaires étrangères : M. Paul BAUDOUIN.

Intérieur : M. POMARET, député.

Finances et commerce : M. BOUTHILLIER.

Colonies : M. Albert RIVIÈRE, député.

Education nationale : M. Albert RIVAUD, professeur à la Sorbonne.

Travaux publics et transmissions : M. L.-O. FROSSARD, député.

Agriculture et ravitaillement : M. CHICHERY, député.

Travail : M. FÉVRIER, député.

Anciens combattants et famille française : M. YBARNEGARAY, député.

Sous-Secrétaires d'Etat

Présidence du Conseil : M. ALIBERT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.

Réfugiés : M. SCHUMAN, député.

Chronique du Lot

M. RENÉ BESSE

M. René Besse, député de Cahors, est arrivé dans le Lot, venant de Paris, mercredi 13 juin. Il prie ses correspondants de bien vouloir lui adresser son courrier à Cabrerets.

Enseignement secondaire

M. Frémine, licencié ès-lettres, professeur au lycée de Foix, est nommé au Collège de Figeac.

Licence ès lettres

Mlle Yvette Tambon, professeur déléguée au collège de jeunes filles de Figeac, vient d'être reçue à la licence ès lettres devant la Faculté de Toulouse.

Nos félicitations.

AVIS AUX REFUGIES ETRANGERS

Tous les véhicules automobiles étrangers *en circulation dans le département* devant être immatriculés avant le 30 juin 1940, les propriétaires sont invités à se renseigner d'urgence à la Préfecture du Lot (1re Division, service automobile).

Saisie d'armes non déclarées

La gendarmerie a opéré chez la dame Laurence Auzié, veuve Gilbert, demeurant à Costeraste-Gourdon, la saisie de trois revolvers non déclarés, ainsi que des cartouches.

NOS ÉCHOS

Courage dans l'adversité.

Un homme contait à un ami intime les terribles épreuves qu'il avait dû subir. « Qu'auriez-vous fait à ma place ? demanda-t-il finalement ?

— Moi ! répondit le confident. Je me serais donné la mort.

— J'ai fait plus, répit froidement l'autre, j'ai vécu.

Les hommes ont lassé Dieu.

Un plaisant misanthrope disait, à propos de la méchanceté des hommes :

— Il n'y a que l'inutilité du premier un second. (Conté par Chamfort).

Ce qu'on dit et ce qu'on fait.

M. de Garneran, premier président du parlement de Trévoux, était un magistrat savant, intègre, éclairé mais vif, impatient, emporté même, quand il éprouvait la plus légère contradiction. Se trouvant à une assemblée publique de l'Académie de Lyon, dont il était membre, il annonça qu'il allait lire un discours sur la modération. On fit le plus grand silence et il commença ainsi :

« Messieurs, la modération... Fermez cette porte... Messieurs, la modération est une... Voulez-vous bien fermer cette porte... Messieurs, la modération est une vertu... Sacrebleu, fermerez-vous cette porte ? »

LE LISEUR.

CAHORS

LA BONNE RÈGLE

C'est une chose très importante que de prévenir tout ce qui pourrait susciter des troubles à l'intérieur. Inutile de dire combien nous comprenons qu'on ait en ce moment les nerfs à fleur de peau. La sensibilité de chacun est exaspérée et l'on a beaucoup de peine parfois à en contenir l'expression violente. Nous le comprenons d'autant mieux que nous le ressentons nous-mêmes. Dans cette atmosphère irritable et tendue à l'extrême, il suffit de bien peu de chose parfois pour faire éclater des querelles.

Il faut les éviter ! Que nos concitoyens se gardent de donner dans les discussions sur les responsabilités rétrospectives. On verra ça plus tard. Il y a des disputes qui peuvent attendre. Il y a, pour ne pas aggraver encore les maux de la France, qui n'en a vraiment pas besoin, des nécessités urgentes dont la première est qu'un calme résolu règne à l'intérieur.

Nous savons combien il serait tentant de dire leur fait aux premiers responsables et combien cela détendrait les nerfs. Mais nous y résistons et il faut y résister. Cela ne mènerait pour l'instant qu'à susciter dans le pays des discordes intestines.

Or c'est de l'union qu'il faut, et le plus possible de l'amitié fraternelle entre Français. Si l'on veut refaire un pays, c'est par là qu'il faut commencer.

Dominez votre angoisse, recommande le maréchal Pétain, serrez-vous autour du gouvernement et gardez votre foi en les destinées de la France !

Voilà la bonne règle. Nous prions nos concitoyens de croire qu'il ne s'agit pas là de littérature. Dans la terrible épreuve que subit la France, il n'y a que cette voie de salut : l'union des Français. Evitons tout ce qui peut l'empêcher ou l'affaiblir !

MANIFESTATION FRANCO-BELGE

Dimanche matin, une manifestation a eu lieu au monument aux morts de Cahors.

Les Anciens Combattants Belges, ayant à leur tête le Lieutenant général Biebuyck, doyen des Anciens Combattants Belges, ainsi que de nombreux hauts fonctionnaires du Ministère de la Santé Publique et les dirigeants de la Croix-Rouge belge, se sont rendus en cortège et derrière leur drapeau national, de la place Gambetta à la place Thiers. Là les attendaient M. Bézagu, préfet du Lot, et une délégation des Anciens Combattants de Cahors. Une gerbe fut déposée au pied du monument par le Lieutenant général Biebuyck, et après quelques instants de recueillement les Anciens Combattants se retirèrent non sans avoir salué ceux qui furent leurs frères d'armes de 1914 à 1918.

Un détachement des troupes coloniales rendait les honneurs au cours de cette cérémonie silencieuse et par cela même dramatique.

Eboulement de rochers

Dans la nuit de vendredi à samedi, des blocs de rochers se sont détachés et sont tombés sur la route d'Arcambal, au lieu dit « Marroulet », sur le territoire de la commune de St-Cirq-Lapopie.

Il n'y a pas d'accidents de personnes.

La camionnette capote

Samedi matin, une camionnette pilotée par M. Verzat, qui se dirigeait sur Cahors, par la côte des Mazats (commune d'Arcambal), a capoté à 1.500 mètres de cette dernière localité.

La voiture s'est renversée sur le côté de la route. M. Verzat a reçu des contusions à la tête qui, on l'espère, seront sans gravité.

Les dégâts matériels sont assez importants.

PALAIS DES FETES

Mercredi 19, jeudi 20, samedi 22, dimanche 23 juin, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Bach dans un grand film comique

GARGOUSSE

Un complément de choix et *Actualités Mondiales* de la semaine.

LES TERRASSES DES CAFÉS SONT INTERDITES

Par arrêté préfectoral, il est interdit de servir des clients aux terrasses des cafés et restaurants jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure a été appliquée lundi soir vers 18 heures, dès qu'elle a été communiquée par la police aux propriétaires des divers établissements.

Cette mesure n'a provoqué aucune protestation : bien au contraire, elle a été approuvée par le public.

BACCALAURÉAT

Session de juin 1940. — Conformément aux instructions générales de M. le Ministre, les épreuves orales de la session de juin-juillet du baccalauréat sont supprimées dans l'Académie de Toulouse.

Les épreuves écrites seront ouvertes, d'une part, aux candidats de l'Académie de Toulouse régulièrement inscrits, d'autre part aux candidats des autres Académies repliés dans le ressort de l'Académie de Toulouse.

Elles auront lieu simultanément dans les centres habituels de Toulouse, Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez et Tarbes, et, en outre, dans les centres supplémentaires de Saint - Gaudens, Castres, Condom, Milhau et Bagnères-de-Bigorre, aux dates ci-après :

Série A : le 21 et le 22 juin ; Série A' : le 24 et le 25 juin ; Série B et Mathématiques : le 26 et le 27 juin ; Série Philosophie : le 29 juin.

Les candidats repliés qui n'auraient pu se faire inscrire régulièrement en temps utile et désigner le centre de composition de leur choix seront admis à composer conditionnellement et sans formalité.

Pour chaque série, les candidats se présenteront le premier jour à 7 heures du matin devant les lieux de composition, indiqués par affiche à l'Inspection Académique dans les centres principaux et au collège de garçons dans les centres supplémentaires.

A Toulouse, les candidats des séries A, A' et Philosophie composeront à la Faculté des Lettres, 4, rue de l'Université ; les candidats des séries B et Mathématiques, à la Faculté des Sciences, Allées Jules-Guesde.

Emouvantes obsèques

Dimanche à 16 heures 15, ont été célébrées les obsèques de Mme Ollivier et du jeune Georges Ollivier, son petit-fils, victimes du terrible accident d'auto survenu jeudi soir à Grisolles.

Une foule considérable avait tenu à rendre le dernier hommage à la mémoire des regrettés disparus, et à témoigner à la famille la part bien vive qu'elle prenait à sa grande douleur.

Les deux chars funèbres qui transportaient les cercueils de Mme Ollivier et du petit Georges, étaient recouverts de très nombreuses et magnifiques couronnes offertes par la municipalité et les amis de la famille.

Et derrière les chars funèbres, suivait, empreinte de la plus vive émotion, en long cortège, une nombreuse assistance composée des Cadurciens de tous les quartiers de la ville.

Puissent ces marques de sympathie adoucir l'atroce douleur qui étreignait M. Ollivier et tous les siens, auxquels nous renouvelons l'assurance de nos bien amicales et sincères condoléances.

Accident

Au cours de son travail, M. Eugène Delvaux, maçon, est tombé d'un échafaudage.

Dans la chute, il a reçu de nombreuses contusions qui l'obligeront à observer un repos de plusieurs jours.

Défaut d'affichage des prix

Procès-verbal a été dressé contre les marchands de primeurs Jean Giacomo, boulevard Gambetta, et Torne Antonio, rue Nationale, pour défaut d'affichage des prix.

Avis aux ressortissants hollandais

Le Consul des Pays-Bas communique :

« Les réfugiés hollandais habitant le département du Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Gers doivent se faire inscrire d'urgence dans le consulat de Montauban. »

EDEN

Mercredi 19, samedi 22 et dimanche 23 juin 1940, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 14 heures 45.

Une amusante comédie

CHAMPIGNOL MALGRÉ LUI

avec Dranem et Janine Guise.

En première partie : Un bon complément et les *Actualités Mondiales* avec les derniers faits.

RAVITAILLEMENT GENERAL

Service de la carte d'alimentation

Hôteliers, restaurateurs, cafetiers, pâtissiers, etc..., n'oubliez pas de faire votre demande de bons d'approvisionnement en sucre pour le mois de juillet en y joignant vos factures ou attestations de votre fournisseur.

Les bons seront délivrés par le service de la carte d'alimentation, Mairie de Cahors (2e étage) *dans les six derniers jours de chaque mois.*

Les demandes présentées après le 1er juillet, ne pourront être prises en considération.

Dispensaires antituberculeux

Par suite des événements, le service des consultations est modifié de la façon suivante :

Cahors : Consultations les lundi et samedi. Pneumothorax, le jeudi après-midi.

Gourdon : Consultations et pneumothorax, le mardi.

Figeac : Consultations et pneumothorax, le vendredi. La consultation du mercredi est suspendue.

St-Céré : Consultations et pneumothorax, le mercredi.

Actes de vandalisme

Le Maire de Cahors rappelle aux habitants de Cahors, Cadurciens et réfugiés, que les parcs et jardins sont sous la sauvegarde du public et que, si des actes de vandalisme y étaient commis, il serait dans l'obligation de les fermer.

Dans le parc Tassart, notamment, des arbres ont été écorcés et abîmés d'une façon déplorable.

Les parents sont priés de surveiller leurs enfants.

Tribunal correctionnel

Vol. — Les nommés Maurice D., 17 ans, mécanicien à Prayssac, et Maria Cabri, 42 ans, ménagère, inculpés de vol, ne se prétentent pas à l'audience. Tous deux sont condamnés à deux mois de prison par défaut.

Blessures involontaires. — Une affaire de blessure involontaire, dans laquelle sont inculpés les nommés Abel Bellurot, gendarme en retraite à Puy-Laroque, et Emile Jarlan, cultivateur à Berganty, est renvoyée à huitaine.

Chasse sans permis. — Pour avoir chassé sans permis, et en temps prohibé, Joseph G., 17 ans, étudiant à Cahors, est condamné à 100 fr. d'amende avec sursis, au paiement du permis général et la confiscation de l'arme.

Propos défaitistes. — L'affaire Jean Curon, 35 ans, cultivateur, poursuivi pour propos défaitistes, est renvoyé à une audience ultérieure.

Respect à la taxe !

Pour vente de viande de boucherie au-dessus de la taxe fixée par arrêté préfectoral, des procès-verbaux ont été dressés à plusieurs bouchers.

Allocations de solidarité pour calamités agricoles

Il est rappelé qu'aux termes de la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture, en date du 20 septembre 1939, l'attribution des allocations de solidarité prévues par la loi du 11 mars 1932, a été suspendue en raison des hostilités.

En conséquence, *MM. les Maires doivent refuser toutes déclarations de pertes pour calamités agricoles,* à quelque titre que ce soit, les greffiers ne doivent plus enregistrer les dites déclarations et les juges de paix n'ont plus à désigner d'experts pour l'évaluation des dommages ; aucune demande formulée à ce titre ne saurait être adressée à la Préfecture, étant donné qu'il ne peut y être donné aucune suite.

Les présentes instructions sont impératives.

Ce n'était un parachutiste, mais... un cambrioleur ! ! !

Samedi, M. Souchal, demeurant avenue de l'Abattoir, porta plainte pour vol de bijoux et de numéraire.

Après nomenclature des bijoux volés, le Commissaire de police informa le plaignant que son voleur était arrêté.

En effet, un réfugié belge fut pris à Montcuq pour un parachutiste. Arrêté, il fut dirigé sur Cahors pour vérification d'identité.

Fouillé au poste de police, il fut trouvé porteur d'argent et de nombreux bijoux qu'il prétendit appartenir à sa mère. Il n'en fut pas moins écroué.

Mis en présence de M. Souchal, ce dernier reconnut le nommé De Meves François, 32 ans, réfugié belge, à qui il avait généreusement offert l'hospitalité depuis 10 jours.

De Meves reconnut avoir dérobé à son hôte de nombreux bijoux, d'une valeur de 1.500 francs et un billet de 1.000 fr. qu'il avait cousu au bas du revers du pantalon.

L'enquête a établi la complicité et le recel du jeune Nierynk Richard, 18 ans, sujet belge, que M. Souchal hébergeait.

Ils ont été déférés devant le Procureur de la République et écroués.

Le droit de réquisition

Le général commandant de la 17e région communique :

« Il est rappelé que, conformément aux ordres formels du gouvernement, le droit de réquisition appartient exclusivement : *a)* aux Préfets, en ce qui concerne les besoins des services civils et des populations (notamment les populations réfugiées) ; *b)* au général commandant la 17e région, en ce qui concerne les besoins des services militaires (ministère de la guerre, de l'air, de l'armement).

« En conséquence, les maires et les particuliers n'ont pas à déférer à des ordres de réquisition qui n'émaneraient pas des autorités ci-dessus mentionnées. »

Trouvailles

Il a été trouvé un porte-monnaie contenant une somme d'argent par M. Tieffin ; une montre de dame par M. Mailhes ; une paire de gants par Mlle Couderc ; un stylo par M. Taurand ; un portefeuille par M. Bouzou ; une paire de socquettes par M. Hibekij ; un bracelet par M. Saint-Martin (agent de police).

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Plaza (Dominica-Clara), femme Forte, née le 16 août 1914, à Sexmiro (Espagne), demeurant à Laval-de-Cère (Lot) ; Calafell (Françoise), femme Florid, née le 7 mars 1887, à Palma (Espagne), demeurant à Figeac (Lot).

Arrondissement de Cahors

Duravel

Morts pour la France. — Nous avons appris avec peine le décès de Mme Frémond, infirmière à l'hôpital de St-Denis, morte à son poste, en soignant les blessés, lors du bombardement récent de Paris. Elle a d'ailleurs été décorée sur son lit de mort.

Mme Frémond était une vacancière fidèle de Duravel, où elle venait tous les ans avec son mari, chez M. Hector Daymard, hôtel du Progrès, passer deux mois.

Elle s'était attiré beaucoup de sympathie dans notre population étant très aimable et très communicative. Aussi sa mort a-t-elle causé une grande impression, et nous adressons à son mari nos vives condoléances.

⁂

M. René Foissac, de Vire, décédé à l'hôpital d'Evreux, est une noble victime de la guerre. Devenu notre compatriote par son mariage avec Gabrielle Bourthoumieux, de Combarmal, il laisse celle-ci avec une enfant de 8 ans.

Qu'elles reçoivent ici l'expression de nos condoléances émues, ainsi que toute la famille Bourthoumieux.

Saux

Enseignement. — L'examen du certificat d'études primaires a eu lieu à Montcuq le 14 courant, sous la présidence de M. l'Inspecteur primaire. Notre école présentait deux candidats : Thérèse Rausières et Pierre Laforgue. Tous les deux ont été reçus.

Félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à Mme Vigouroux, notre institutrice, qui se dévoue sans compter pour l'instruction de nos enfants.

Orage. — Dimanche dernier, au soir, un violent orage a traversé notre plateau. La pluie est survenue mêlée à un peu de grêle. Les récoltes n'ont pas trop souffert.

St-Pantaléon

Certificat d'études. — Vendredi dernier ont eu lieu, à Montcuq, les épreuves pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Notre école mixte présentait cinq élèves, tous ont été reçus. Ce sont : Rochis Marguerite, Waovrocka Anna, Ruamps Georgette, Pezet Hubert et Vialas André.

Nous sommes très heureux d'adresser aux jeunes lauréats ainsi qu'à leur dévouée maîtresse, Mme Caussé, nos plus vives félicitations pour ces brillants succès. — J. P.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Economisez le gaz. — Un avis de la mairie fait connaître que la pression du gaz sera baissée de 14 heures à 17 heures, de 22 heures à 6 heures du matin. Elle ne restera normale qu'aux heures de la préparation des repas. Il y a danger de se servir du gaz pendant les heures de pression réduite, les appareils pouvant s'éteindre d'eux-mêmes et provoquer des fuites.

Fermez les compteurs pendant les heures de restriction.

Dans un but d'économie du gaz, le public est invité à surveiller les flammes sous les récipients, à éteindre les brûleurs non utilisés, à supprimer les plats à cuisson prolongée, à utiliser des récipients isolants pour les conserver chauds, à espacer les lessives et les bains.

Ces restrictions ont été appliquées dès le 10 juin.

Syndicat d'initiative. — M. Albert Delmas, président du Syndicat d'initiative de Figeac, en accord avec le Centre national d'exposition du tourisme, 127, Champs-Elysées, Paris, prévient les réfugiés habitant la région, et qui recherchent des membres de leurs familles qu'ils pourront se présenter tous les jours au siège social de l'Essi, hôtel de la Monnaie, place Vidal, de 10 heures à midi, et de 14 heures à 18 heures.

Des bulletins de recherches seront mis à leur disposition.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 11 juin, le tribunal correctionnel a examiné les affaires suivantes :

Pour infraction à la réquisition des laines, une marchande d'Assier est condamnée à 25 fr. d'amende avec sursis. Cardonna, pour vol de 2.300 fr. au préjudice d'un de ses compatriotes, est condamné à trois mois de prison et aux frais. Une auto, conduite par M. Thourant, est entrée en collision avec un vélo-moteur piloté par M. Lachèze qui a été blessé. Thourand est condamné à 50 fr. d'amende et à 5 fr. pour contravention, le père civilement responsable. Par suite de l'éclatement d'un pneu, l'autobus faisant le service entre Villefranche et Aurillac a été précipité contre un arbre, d'où accident grave. La prévenue est condamnée à dix jours de prison avec sursis, à 100 fr. d'amende et aux dépens. Mlle Lafon, de Saint-Hillaire-Bessonies, prétend avoir été frappée par son voisin, Serres. Plusieurs témoins, tous défavorables à la plaignante. M. Faugères s'excuse avec raison d'avoir à plaider une telle cause en pareille circonstance. L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 25. Deux frères, dénommés Andrieu, condamnés à servir une pension alimentaire à leur père, sont condamnés : l'un à 50 fr. d'amende avec sursis, l'autre à 50 fr. d'amende, tous deux sont solidaires pour les frais.

St-Céré

Médecine. — Mme la Doctoresse Jeanne-Emile Vandervelde, médecin délégué par le Ministre belge de la Santé publique comme adjoint à l'Inspecteur départemental d'hygiène, donnera tous les lundis, à partir de 10 h. 30, à l'Hôpital-Hospice de St-Céré, des consultations médicales pour tous les réfugiés belges.

Electrocuté. — Vendredi soir, le jeune Laplasse, âgé de 13 ans, grimpa jusqu'au sommet de la grille de protection d'un transformateur électrique à haute tension et tomba à l'intérieur sur un fil conducteur qui le brûla grièvement. Transporté à l'hôpital, son état fut jugé désespéré.

Espédaillac

Bourses. — Le jeune Roger Sénat, élève de notre école de garçons, vient d'être reçu au concours de bourses (1re série). Nos félicitations.

Cajarc

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Pons, décédée à l'âge de 89 ans.

Elle était la mère de M. Pons, maire de Cajarc, auquel nous adressons ainsi qu'à la famille nos bien sincères condoléances.

Foire. — Notre foire n'a pas eu son importance habituelle. Voici les cours :

Foirail des bestiaux : animaux de travail et d'élevage : bœufs, 12.000 à 14.000 fr. ; bœufs moyens, 10.000 fr. ; vaches de travail, 7.000 à 8.000 fr. ; bouvillons et génisses, 2.500 à 3.000 fr., le tout la paire suivant qualité.

Animaux de boucherie : veaux, 10 à 12 fr. ; moutons et brebis, 7 à 8,50 ; agneaux, 9 fr., le tout le kilo.

Marché aux cochons : porcs gras, 500 à 535 fr. les 50 kilos, baisse sensible ; porcelets, 300 à 350 fr. la pièce, selon grosseur et qualité.

Basse-cour : poulets, 9 à 10 fr. ; poules vieilles, 5,50 à 6,50, le tout la livre ; canards mulards, 50 à 60 fr. ; pintades, 38 à 40 fr. ; œufs, 6 fr. la douzaine.

Marché aux légumes : pommes de terre vieilles, 1,50 ; pommes de terre nouvelles, 3,50 ; carottes, 5 fr.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Chute de vélo. — Mme Ezilda Perrié, revenant de travailler la vigne, est tombée de bicyclette et n'a pu se relever. Des témoins de l'accident portèrent secours aussitôt à la blessée qui souffre de contusions multiples.

Contravention. — Contravention a été dressée pour ivresse publique au nommé Albert Lagarrigue, charron.

St-Michel-de-Bannières

Mort au champ d'honneur. — Nous venons d'apprendre le décès de notre jeune compatriote, Jean Daval, tombé glorieusement au champ d'honneur.

Lieutenant aviateur, aimé et estimé de ses chefs et de toute la commune, il laisse d'unanimes regrets.

A ses parents et à toute sa famille nous offrons nos bien sincères condoléances.

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

98

La fortune frappera bientôt à la porte de ses élus

OUVREZ-LUI LA VÔTRE

PRENEZ AUJOURD'HUI VOTRE BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE

Pour détruire le

DORYPHORE

utilisez les :

BORTOX

INSECTICIDES ROTÉNONÉS
(en poudrage ou pulvérisation)
SANS DANGER
pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier.

Cie BORDELAISE
2, Allées Alphonse-Peyrat, Toulouse.

REMERCIEMENTS

Les familles OLLIVIER, DAVANT, LAUTZ et tous leurs parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame OLLIVIER

née Marie-Louise DAVANT

et du jeune

Georges OLLIVIER

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

SAVONNERIE - HUILERIE recherche représentants à la commission pour vente savon de Marseille et huile comestible dans clientèle bourgeoise. Ecrire : Phocéa Oil Cy, 67, Cours Lieutaud, Marseille. (H. 3.778/2).

Réfugié, 60 ans, ex-industriel, sérieux, actif, références 1er ordre. Permis conduire 35 ans, cherche emploi Cahors. Prétentions modestes. L. Juillet, villa « L'Ermitage », Cahors, T. 478. (32.395).

A VENDRE, petite propriété, située à Cieurac, comprenant maison, dépendances, cour, jardin, terres incultes, bois et friches. Pour renseignements s'adresser à M. Guilhem, notaire à Lalbenque (32.398).

AVIS : Le Docteur Nordmann, médecin français, réfugié de Calais, ancien interne prov. des hôpitaux de Paris, se met à la disposition de la clientèle de Cahors, pour les visites à domicile. Adresse, 7 rue Saint-Géry (sur les Allées Fénelon) (32.399).

ETUDE DE
Maître Jean FABRE
NOTAIRE A CAHORS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE MOBILIER

Le public est informé qu'il sera procédé le mercredi 19 juin 1940, à 13 heures 30, à Cahors, place du Palais de Justice, par le ministère de Me Jean FABRE, notaire à Cahors, à la vente aux enchères publiques comprenant notamment :

Un lit pliant en fer, un matelas, traversins et oreillers, couvertures laine et mixtes, une table salle à manger à rallonges acajou, six chaises salle à manger cannées, lampes électriques, buffets de salle à manger, armoire une porte bois blanc peint noir, glaces, fauteuils rembourés et chauffeuses avec housses, quatre tables, deux petits poêles fonte, un poêle à mazout état neuf, une petite cuisinière sans bouillote avec four, vaisselle diverse, lampes à pétrole, tableaux, bibelots divers, malles, caisses et objets de tous genres.

Vente au comptant et 15 0/0 en sus pour frais.

J. FABRE.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 24

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

— Ruitz vous a dit ce qu'il avait obtenu pour vous? reprit l'étranger.

— Non. Il ne m'en a pas parlé à son retour, répondit-elle en rougissant, car sa pensée se reportait vers les événements de la nuit.

— Eh bien ! votre mari a obtenu de Maquedo un sauf-conduit pour vous. Il n'y a plus qu'à vous conduire à l'ambassade. Là-bas, ils se chargeront de vous diriger sur le bateau... Je connais un des garçons qui veillent sur la sécurité de votre représentant, il s'assurera qu'on ne vous oublie pas !

— Mais que ferai-je jusqu'au départ du bateau ?

— Vous resterez là-bas, je pense. Ruitz ne vous a-t-il pas donné de quoi vous payer les victuailles nécessaires?

— Si, en effet.

— C'est étrange qu'il ne vous ait pas mieux expliqué votre rôle.

— Il s'en rapportait complètement à vous..., le mot qu'il m'a laissé le dit en toutes lettres. Ce matin, il est parti sans me réveiller. Je comptais, cependant, l'accompagner là-bas... J'ai été navrée, à mon réveil, de constater qu'il était parti.

— Ne le regrettez pas trop, señora... Si nouvellement mariés, vos adieux en public auraient été pénibles. Je connais Ruitz, il a horreur de ça !

— Peut-être, fit-elle, très peu convaincue, car elle se remémorait les bruyantes démonstrations de l'aviateur, la veille, au moment de leur mariage.

— Votre mari, d'ailleurs, avait autour de lui plus d'amis qu'il n'en aurait souhaité, continuait Perrena.

— Ah !... oui...

Il hésita, puis se mit à rire :

— Autant vous le raconter, au surplus ! J'aime mieux que vous appreniez la vérité par moi, que par un tas de langues malveillantes qui ne manqueraient pas d'exagérer les choses pour le seul plaisir de vous tourmenter.

— Qu'est-ce qu'il y a ? balbutia-t-elle, subitement inquiète et craignant toujours que Ruitz n'eût été ennuyé à propos d'elle.

— Oh ! Ne vous tourmentez pas, ce sont des fafioles !... Il s'agit tout simplement de la belle danseuse Maria d'Albaïcien, avec laquelle mon ami soupait souvent depuis un an... Ayant appris qu'il s'était marié, elle est venue lui faire un de ces tapages qui comptent dans la vie d'un homme ! Quel démon que cette femme ! une vraie panthère !... Mais Ruitz ne s'émeut pas pour pareille bagatelle ! Il en a l'habitude, du reste ! Hier soir encore, Carmencita, une jolie Castillane, avec qui il sortait quelquefois, prétendit aussi lui adresser des reproches, à propos de vous...

Elle l'interrompit, absolument stupéfaite :

— Comment, Ruitz avait promis à plusieurs femmes de les épouser ?

L'autre éclata de rire.

— Oh ! je ne crois pas qu'il ait jamais parlé de mariage à une femme. Seulement, il était joli garçon et plus d'une aurait voulu le prendre dans ses filets.

— Cependant, leurs reproches ?

— Hé ! du dépit. Il en riait, en vérité.

— Ah ! Ce matin, il riait ?

— Ce matin ? Il a laissé crier la belle. Puis, quand il en a eu assez, hop ! il a sauté dans sa carlingue !... En mettant son moteur en marche, il faisait ironiquement, de la main, adieu à la jolie déchaînée... Ah ! quel raffût ! Elle lui a répondu par une bordée de noms d'oiseaux qui ne sont pas plus beaux en espagnol qu'en français.

Orane aurait bien voulu rire, tant Perrena mettait de verve moqueuse à son récit ; mais elle estima que son rôle de femme légitime ne lui permettait pas de s'amuser des aventures galantes de son mari.

L'ami de Ruitz se prit au sérieux du visage féminin, ce qu'il estimait de la légitime jalousie.

— Oh ! protesta-t-il, pour la rassurer. Vous n'allez pas vous tracasser parce que des petites demoiselles sont déçues d'avoir perdu leur temps et leurs œillades auprès de votre époux. Il était célibataire et libre, dans ce temps-là. En vérité, aucune de ces femmes n'aurait pu faire une épouse pour Ruitz, qui a de l'éducation. C'est vous, señora, qui l'avez emporté sur toutes les autres, et je crois que le choix de mon camarade est excellent... Toutes mes félicitations, ajouta-t-il en s'inclinant très bas et la main sur le cœur, à la façon castillane.

— Merci, señor, répondit Orane en souriant. Mais, maintenant que je suis au courant des folies de mon trop galant époux, parlons de moi, voulez-vous. Que dois-je faire ?

— Maintenant, fit Perrena, vous allez vous habiller et me suivre. Et quand je dis me suivre, c'est textuellement ce que vous devez faire.

« Vous savez sans doute le danger qu'il y a à se promener à deux, actuellement, à Barcelone. Par conséquent, je vous précéderai d'une dizaine de mètres. Vous n'aurez qu'à prendre le même chemin que moi. Mais hâtez-vous, il n'y a pas de temps à perdre.

Orane se vêtit, appela Margarita, la rémunéra et la remercia encore pour ses bons soins ; puis, elle prit congé.

L'hôtesse versa quelques larmes qui parurent sincères à la jeune Française, car elle savait l'attachement de la brave femme pour Ruitz et, par ricochet, elle en profitait.

Ce n'est pas sans un peu d'émoi que la fugitive traversa le patio, témoin de sa détresse de la veille ; mais, courageusement, elle s'engagea dans la rue, derrière Perrena.

Ils parvinrent, sans trop de difficultés, jsuqu'à proximité de la place de Catalogne. Là, ils durent ralentir. En face de l'hôtel Colon, un rassemblement barrait le passage jusqu'au milieu de la chaussée. Des hommes couraient de droite et de gauche, criant des ordres ou un juron en catalan.

Orane crut comprendre qu'il s'agissait encore d'un certain nombre de malheureuses femmes arrêtées en même temps qu'elle.

La bacchanale avait commencé la veille ; mais, au matin, quelques-unes, profitant de l'état d'ébriété de leurs gardiens, tentèrent de s'enfuir. Malheureusement, un concierge voisin les aperçut et donna l'alarme. On ne se rappellera jamais, sans horreur, combien le rôle des cerbères barcelonais fut ignoble en cet état d'anarchie : pour toucher des primes ou pour flatter la manie criminelle des révolutionnaires, la plupart se firent délateurs et pourvoyeurs de sang humain. Combien de victimes innocentes furent, à cause d'eux, passées injustement par les armes, en ce pays ardent où tous les civils étaient des suspects ?

Quoi qu'il en soit, ce matin-là, ordre fut donné de tirer sans pitié sur les fugitives. Gibier vivant, cible humaine, qu'appréciaient particulièrement les terribles *anarquistas*.

Les balles n'avaient pas été toutes perdues, on le devine. Deux femmes restèrent sur le carreau et leurs cadavres demeuraient allongés au milieu de la place.

L'événement s'était passé un peu avant l'arrivée de Perrena et de la jeune femme.

L'ami de Ruitz estima qu'il serait imprudent de poursuivre la route de ce côté, d'autant plus que la populace, furieuse, perquisitionnait dans toutes les maisons où les évadées pouvaient avoir trouvé asile.

Perrena craignit soudain pour sa compagne. On pouvait l'arrêter à défaut de celles qui s'étaient échappées.

Il bifurqua donc vers une petite rue qui courait entre deux murailles hautes. Peut-être les patrouilles ne s'aventureraient-elles pas par là où il n'y avait guère de cachette possible.

Pendant une heure, ils trottèrent ainsi à travers des ruelles et des maisons éventrées, puis, Orane n'en pouvant plus, ils durent se cacher jusqu'au soir sous un amas de décombres où nul œil ne pouvait les découvrir, à moins d'en dégager l'inextricable fouillis de poutres écrasées ou de pierres écroulées.

Pour toute nourriture, ils se partagèrent une tablette de chocolat que Margarita avait donnée à Orane en la quittant, car cette dernière, épouvantée de leur précaire situation, ne permit pas à Perrena d'aller pourvoir à leur ravitaillement.

(*A suivre*).